

29 AOUT 2020



PROTOCOLE SANITAIRE

DE L'ASSOCIATION « OSEZ JOUER ! »

DENIS LLORET

OSEZ JOUER !

15 Rue de la Verrerie, 17540 Vérines

1. Préambule

1.1. But

L'activité hebdomadaire de l'association consiste à organiser des soirées jeux tous les jeudis à partir de 20h30. Le but de ce document est de décrire les mesures sanitaires, en complément de toutes les recommandations nationales (gestes barrières, distanciation sociale, etc.), que nous mettons en place pour bloquer la propagation de la Covid-19.

1.2. Lexique

- CA = Conseil d'administration de l'association « Osez jouer ! », ou un de ses membres.
- GH = Gel hydroalcoolique (ou solution hydroalcoolique).
- MdA = Maison des associations de Vérines.

2. Organisation en amont de la soirée

- Le CA recense les personnes voulant participer aux soirées grâce à un sondage de présence (Doodle, Framadate ou autre).
- Le nombre maximum de participants à une soirée dans la MdA est fixé par la mairie de Vérines à 10 participants par étage. Ce décompte vaut dans la mesure où il n'y a pas de contact entre les participants du rez-de-chaussée, et ceux du premier étage.
- Si plus de 20 personnes s'inscrivent à une soirée donnée, l'association choisira (au hasard, ou par roulement) les 20 personnes autorisées à participer, et refusera les autres.
- Une personne qui ne s'inscrit pas à une soirée via le sondage pourra se voir refuser l'accès à l'entrée de la MdA (si la soirée est déjà considérée comme pleine).

3. Pendant la soirée

3.1. Avant l'accueil des participants (20h15 – 20h30)

- Une fois la porte déverrouillée, et l'alarme retirée, le CA désinfecte la poignée et le clavier de l'alarme avec des lingettes certifiées NF14476, puis se lave les mains avec du GH.
- Le CA installe les tables et chaises nécessaires à la bonne tenue de la soirée, et les désinfecte grâce à des lingettes certifiées NF14476.
- Le CA met à disposition, sur une table dans le hall d'entrée de la MdA, du GH destiné à l'usage des participants de la soirée.



3.2. A l'arrivée des participants (20h30 – 23h30)

- Chaque participant vient équipé de son masque. Le port de ce dernier est obligatoire et permanent dans toute la MdA. Autrement dit, toute personne sans masque se verra refuser l'accès à la MdA.
- Le participant doit se laver les mains avec du gel (ou solution) hydroalcoolique, mis à disposition par le CA dans le hall à l'entrée dans la MdA.

3.3. A la fin de la soirée (23h30 – 23h45)

- Le CA range les tables et chaises installées en début de soirée, et les désinfecte grâce à des lingettes certifiées NF14476.
- Le CA se lave les mains avec du GH, puis réarme l'alarme et verrouille la porte de la MdA.

4. Déclaration sur l'honneur

Je, soussigné Denis LLORET, président de l'association « Osez jouer ! », atteste sur l'honneur que le CA s'engage à faire respecter ce protocole sanitaire lors de toutes les soirées jeux à venir.

Denis LLORET

Président de l'association « Osez jouer ! »